

Santé et scolarisation d'un enfant

Conduite à tenir en cas de traumatisme crânien



1) Définition :

- C'est un choc au niveau de la tête.
- Même si le choc ne semble pas avoir de conséquences immédiates, l'évolution peut se faire sur plusieurs heures, voire jours, et cela nécessite de surveiller l'enfant ou le jeune

2) surveillance :

- observer l'élève et noter les faits inhabituels :
 - somnolence
 - vomissements, nausées
 - troubles locomoteurs
 - vertiges
 - l'élève se plaint de voir flou, de trouble auditif (baisse d'audition, bourdonnements d'oreille...)
 - comportement inhabituel, comme une agressivité
 - etc

**en cas de choc important, au moindre doute ou en cas de signe de gravité (cf. § ci-dessus)
appeler le 15 et prévenir les responsables de l'enfant**

Prévenir les responsables de l'enfant,
même s'il ne semble pas y avoir de conséquences
à l'heure de la sortie des classes

3) en attendant les secours :

- Rassurer l'élève et l'isoler du groupe (écouter les autres élèves)
- **Ne pas laisser l'élève seul**

4) Appel des secours en cas de traumatisme crânien :

ETAPE 1

J'AI OBSERVE LA VICTIME ET JE CONSTATE DES SIGNES DE GRAVITE

ETAPE 2

J'ALERTE LE 15

ET

**JE PREVIENS LES
RESPONSABLES LEGAUX**

JE ME SITUE : Nom prénom, adresse, n° tél.

JE DECRIS LA SITUATION : type d'événement, état de la victime

JE DEMANDE SI JE PEUX RACCROCHER ; *laisser la ligne
téléphonique disponible*

ETAPE 3

J'APPLIQUE LES CONSIGNES

couvrir - rassurer - ne pas donner à boire

Rappeler le 15 en cas d'évolution de l'état de la victime